



Cadeau de vehicule par mon ex qui veut le reprendre

Par **cadeaupourri**, le **27/12/2012** à **14:44**

bonjourmon ex qui logeait chez moi en ville décide d'habiter la campagne, n'ayant pas de permis de construire je ne voulais pas la suivre, pour me convaincre elle m'a offert une voiture sans permis - facture et carte grise à mon nom nous sommes quittés et elle a porté plainte pour reprendre son cadeau, disant auprès des autorités que c'est elle qui a fait le chèque depuis notre rupture, le véhicule a été volé et j'ai porté plainte mais la police me convoque pour que je justifie par le numéro du chèque que j'ai acheté ce véhicule. je lui ai répondu que l'on m'en avait fait cadeau, mais il me convoque quand même je suis perdu et complètement effaré dans la mesure où j'ai été remboursé par mon assurance du vol de mon véhicule pouvez vous me rassurer

Par **Tisuisse**, le **28/12/2012** à **09:00**

Bonjour, étiez vous le seul à posséder la totalité des clefs de cette voiture ?

Par **amajuris**, le **11/02/2013** à **18:41**

bjr, donner c'est donner, reprendre c'est voler comme disent les enfants. ni l'un ni l'autre en est de même sur le plan juridique, si cette voiture est un cadeau plus exactement la voiture est à votre nom mais payé par votre ex, celle-ci devra prouver qu'il s'agissait d'un prêt et non d'un cadeau. nsi vous avez des preuves ou commencement de preuve pour prouver qu'il s'agit d'un cadeau, ce

sera difficile pour votre ex de prouver qu'il s'agissait d'un prêt car il n'y a pas de reconnaissance de dette.rncdt